



Deux ans pour une enquête nationale

PHOTO CHRISTIAN AUSSAGUEL

Après le marquage alaire des busards cendrés, une enquête nationale mobilise le réseau busards et toutes les bonnes volontés.

Malgré la sauvegarde annuelle de centaines de nichées, le busard cendré voit ses effectifs diminuer et sa répartition se contracter depuis une quinzaine d'années. La mobilisation des scientifiques apporte l'espoir, à terme, d'optimiser l'effort de protection consenti annuellement et depuis trois décennies par des centaines de surveillants. A la suite du programme de marquage alaire des busards cendrés mené entre 2007 et 2009, une enquête nationale est programmée en 2010 et 2011 pour réévaluer les effectifs et la répartition des trois espèces de busards. A l'initiative du CNRS, portée par le Groupe d'Etude et de Protection des Busards (GEPB) et animée par la LPO, cette enquête ambitieuse mobilise le réseau national busards.

Des objectifs scientifiques et naturalistes

L'enquête proposée par le CNRS de Chizé poursuit trois objectifs principaux. La dispersion, mal connue, semble être un facteur clé de la dynamique des populations de busards. Suite au marquage alaire de près de 5 000 poussins, l'enjeu, pour quantifier la dispersion du busard cendré, consiste à multiplier les lectures de marques. Une couverture géographique maximale est donc essentielle pour quantifier les échanges de populations entre les différentes régions occupées. Les prospections dans les milieux naturels sont également nécessaires et permettront de mesurer les échanges entre

les populations des plaines agricoles et celles nichant dans les maquis, garrigues, landes forestières et marais.

Il s'agit également de réévaluer les effectifs de busards nicheurs en France. L'enquête Rapaces nicheurs de France en 2000/2002 avait estimé les effectifs à 3 900/5 100 couples de busard cendré et 7 800/11 200 couples de busard Saint-Martin, montrant ainsi la responsabilité de la France qui est le premier pays d'Europe pour le busard Saint-Martin, et le deuxième pour le busard cendré, cette espèce semblant alors en forte régression. L'enquête spécifique 2010/2011 s'appuie sur le même protocole que celui employé en 2000/2002. Elle permettra de comparer les effectifs des trois espèces et ainsi de mettre en évidence d'éventuelles tendances dans les différents secteurs de présence.

Enfin, le troisième objectif de cette enquête vise à préciser l'importance des différents milieux de nidification. Les trois espèces de busards en France se reproduisent dans des milieux très variés : des milieux anthropisés comme les cultures céréalières, mais aussi des milieux naturels ou semi-naturels (garrigues, prairies et landes pour le busard cendré, landes et forêts pour le busard Saint-Martin, roselières et landes pour le busard des roseaux). Cette enquête est l'occasion de faire un point quantitatif sur la proportion de busard nichant hors cultures. Les suivis annuels concernent essentiellement les zones agricoles et ne permettent donc que partiellement d'estimer les populations "naturelles". Le protocole défini a donc pour

objectif d'obtenir une estimation non-biaisée de la proportion de couples nichant en milieu naturel, qui constitue un paramètre crucial dans une optique de conservation pour les trois espèces de busards.

Un protocole fédérateur

L'enquête Rapaces nicheurs de France 2000/2002 avait permis d'estimer la répartition et les effectifs des trois espèces de busards de manière très précise. 10 ans après l'enquête Rapaces, cette enquête spécifique aux busards s'appuie sur un protocole strictement identique, qui est aussi celui mis en œuvre tous les ans dans le cadre de l'observatoire rapaces. Il s'agit donc de recenser les couples nicheurs possibles/probables/certains sur des carrés de 25 km². L'ensemble des carrés où ont été contactées une ou plusieurs espèces de busards lors de l'enquête Rapaces 2000/2002, ainsi que les carrés non prospectés en 2000 mais présentant des habitats favorables doivent faire l'objet de prospections spécifiques entre 2010 et 2011. Plus de 1 000 carrés sont ainsi concernés par cette enquête dans toute la France métropolitaine.

Pour assurer le suivi d'un maximum de ces carrés, la mobilisation du plus grand nombre est essentielle. Plusieurs départements manquent d'observateurs. Nul besoin d'être un spécialiste pour participer. Cette enquête est une très bonne occasion pour s'initier au suivi, voire à la protection des busards. N'hésitez pas à contacter l'association naturaliste la plus proche de chez vous. Beaucoup sont d'ores et déjà impliquées dans cette enquête qui fédère toutes les sensibilités naturalistes.

Jean-Luc Bourrioux, Vincent Bretagnolle, Renaud Nadal, Thierry Printemps, Benoit Van Hecke